



## APPEL A PROJETS 2021

Il comprend trois volets :

- un appel à projets sur les quatre axes de recherche de la MSH Paris Nord, p. 2-16
- un appel à projets commun Campus Condorcet – MSH Paris Nord « *Campus universitaires et territoires* » p. 17
- un appel à projets commun Etablissement Public Territorial Plaine Commune – MSH Paris Nord « *Fabriquer la ville avec l'art et la culture ?* » p. 19

**Contact** : Marianne Hérard, responsable des programmes scientifiques et de la valorisation,  
[marianne.herard@mshparisnord.fr](mailto:marianne.herard@mshparisnord.fr)

## PREMIER VOLET

### APPEL A PROJETS DE LA MSH PARIS NORD



La Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris Sorbonne Paris Nord. Elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel annuel à projets sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche, sur la base des recommandations de son conseil scientifique, en fonction des programmes antérieurs et au vu des priorités de la recherche aux plans national et international. Conformément à ses missions, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord vise, par cet appel, à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique répondant aux trois critères de l'interdisciplinarité, de l'interinstitutionnalité et de l'internationalité prescrits par la Charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

La MSH Paris Nord apporte un soutien qui comprend notamment l'accueil dans les locaux de manifestations scientifiques et différentes aides : à la gestion comptable, à la publication, à la communication, à l'organisation (colloques, séminaires, journées d'étude), à la documentation, à l'archivage et à la valorisation, mais aussi au partenariat avec des entreprises et milieux professionnels (se reporter au livret d'accueil).

Les crédits structurels dont dispose la MSH Paris Nord lui permettent d'apporter un soutien financier jusqu'à 3000 euros, qui pourra être complété par des ressources extérieures dont les porteurs de projet mentionneront le montant dans la partie budgétaire de la demande. Le soutien financier de la MSH Paris Nord concerne des frais de fonctionnement. Il ne se substitue pas aux financements ordinaires de la recherche.

### **Conditions d'éligibilité**

Cet appel s'adresse à tous les chercheurs, quels que soient le statut, le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique (en France ou à l'étranger), dès lors qu'ils relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH. Les projets des jeunes chercheurs et des doctorants sont privilégiés. Les partenariats avec des chercheurs relevant des tutelles de la MSH Paris Nord : l'université Paris 8, l'université Sorbonne Paris Nord et le CNRS (Ile de France) sont vivement encouragés. Les chercheurs rattachés à une structure reconnue par la MSH ne faisant pas partie de la communauté de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), devront obligatoirement être associés à un partenaire institutionnel de l'ESRI pour déposer un projet.

Les projets s'inscrivent dans les axes « Arts, Industries de la culture, Création », « Corps, Santé & Société », « Mondialisation, Régulation, Innovation », « Penser la ville contemporaine ». Ils peuvent être transversaux aux axes et thèmes.

Plusieurs conditions déterminent l'éligibilité des projets :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH Paris Nord ;
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale. Les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte ;
- leurs retombées pour la MSH Paris Nord : le déroulement de manifestations et activités de recherche doit avoir lieu, dans la mesure du possible, dans les locaux de la MSH Paris Nord.

## Modalités

Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités, dans un premier temps, à prendre contact, le plus tôt possible, avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils comptent se rattacher, afin d'examiner **avec eux** la pertinence de leur projet par rapport aux priorités de la MSH Paris Nord et par rapport au(x) thème(s). Les coordonnateurs de thèmes s'assureront du respect des conditions d'éligibilité et **apposeront leur visa sur le projet définitif**.

Dans un deuxième temps, les chercheurs transmettront le projet définitif en version électronique au(x) coordonnateur (x) du/des thème(s) concerné(s) ainsi qu'au(x) coordonnateur(s) de/des axe(s) et à la responsable des programmes scientifiques au plus tard **le 15 septembre 2020**.

La liste des coordonnateurs avec leur adresse mail est présentée en page 15 et 16 du texte de l'appel à projets.

Ces projets seront soumis au conseil scientifique de la MSH Paris Nord. Les décisions seront transmises aux porteurs de projet fin décembre 2020. Les porteurs de projet seront conviés à une réunion d'accueil fin janvier 2021 au cours de laquelle ils pourront connaître le détail des services proposés par la MSH Paris Nord.

Le soutien de la MSH Paris Nord est compté **en année civile**. Si le projet est prévu d'emblée sur deux ans (durée maximale), le **porteur devra déposer obligatoirement une demande de renouvellement** au terme de la première année, dans laquelle figurera un bilan scientifique de la première année, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés.

Si le projet n'est pas prévu initialement sur deux ans et si le porteur de projet souhaite cependant prolonger la recherche, il devra déposer **un nouveau projet** afin que des membres du conseil scientifique le valident.

# **ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROJETS 2021**

## **Territoire et transversalité**

La MSH Paris Nord inscrit son action dans la dynamique du territoire nord francilien dominé par les industries numériques et culturelles et marqué par les inégalités sociales, les tensions urbaines et le chômage. Ce territoire est aujourd'hui celui de grands projets aux ambitions nationales et internationales comme le Campus Condorcet ou l'accueil d'une partie des Jeux Olympiques de 2024.

En 2021, une attention particulière sera portée aux projets s'inscrivant dans la transversalité des axes, de thèmes, des disciplines, des problématiques, et, sur des objets ayant trait au territoire : Jeux Olympiques, inégalités, notamment inégalités de santé révélées sur le territoire par la pandémie de la Covid-19.

## **La création**

Qu'elle concerne les arts expérimentaux, le numérique, ou l'entrepreneuriat, la création - comprise comme activité motrice de la recherche - trouve toute sa place au sein des sciences humaines et dans une dynamique faisant interagir arts, sciences et technologies.

Les thématiques de la culture du code, des sciences ouvertes et du partage des connaissances par l'activité créatrice pourront être travaillées, dans les perspectives de recherche-action, recherche-création, recherche participative, recherche sur les communs, présentes à la MSH Paris Nord.

Ainsi, des projets soutenus par l'EUR ARTEC pourront être accueillis dans les murs de la MSH Paris Nord, et des projets soumis à l'appel à projets de la MSH Paris Nord pourront être également soumis à l'appel à projets de l'EUR ARTEC.

Les projets labellisés par la MSH Paris Nord et portant sur les industries culturelles et la création artistique pourront également obtenir des financements supplémentaires du Labex ICCA sur les problématiques qu'il considérera comme particulièrement innovantes au regard de ses domaines de recherche.

## **AXE 1 : ARTS, INDUSTRIES DE LA CULTURE, CRÉATION**

Les travaux conduits au sein de cet axe portent aussi bien sur la démarche expérimentale en création artistique que sur les relations entre les industries culturelles et les arts. Il s'agit d'étudier les conflits et les articulations entre les logiques de l'industrialisation culturelle qui a besoin des arts et fait commerce de leur production, et les arts qui, tout en trouvant des débouchés dans ces circuits de la production et de la diffusion culturelle, restent régis par des pratiques étrangères à celles des industries et marchés de la culture. Il s'agit également d'explorer la création expérimentale en tant qu'activité de recherche au sein des sciences humaines et sociales.

### **A. ENVIRONNEMENTS VIRTUELS ET CRÉATION**

Le thème "environnements virtuels et création" reçoit des projets où la création expérimentale se développe en tant qu'activité de recherche dans un contexte interdisciplinaire associant arts, sciences et technologies numériques. On privilégiera les méthodologies de la recherche-crédation et de la recherche-action recourant aux environnements virtuels, les approches contributives ou collaboratives, notamment en relation avec le territoire. Les projets seront accueillis et pourront être exposés dans le cadre des activités de la MSH Paris Nord en partenariat avec les acteurs territoriaux.

Nous continuerons de soutenir le thème des arts du cirque comme activité ou terrain de recherche, notamment en collaboration avec l'Académie Fratellini, ainsi que la culture du code informatique en arts. Dès 2021, des projets portant sur la symbiose pourront être accueillis en incubation à la MSH Paris Nord dans la perspective de la conférence internationale des arts électroniques ISEA 2023 qui se tiendra dans le Grand Paris en 2023. (voir introduction au présent appel).

### **B. SOCIO-ÉCONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Les projets présentés porteront sur les dimensions socio-économiques des domaines de l'information, des médias, de la communication et de la culture, pouvant être cernés à partir de diverses perspectives. Le thème invite à interroger les transformations qu'ont pu entraîner au sein de ces différents domaines la montée en puissance des plateformes numériques, des dispositifs algorithmiques et les discours sur la « créativité » ayant scandé leur essor. Ces transformations pourront être observées à partir de terrains aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau international. Le thème voudrait enfin inviter à analyser ces transformations à partir non seulement de la perspective des acteurs dominants, mais également de celle et de ceux se situant à leur périphérie, qu'ils se présentent comme « indépendants », « alternatifs » ou autres.

### **C. APPAREILS. PRODUCTIONS ET MÉDIATIONS ESTHÉTIQUES, TECHNIQUES ET ARTISTIQUES**

Chez Jean-Louis Déotte († 2018), la notion d'« appareil » décrit différents modes de structuration de la sensibilité, de la pensée, de l'apparaître et de l'agir (projection, immersion, inscription, etc.), conditionnés par des dispositifs comme la perspective centrale, le musée, le cinéma ou le numérique. Dans le prolongement de ces réflexions, le thème C accueille et soutient des réflexions sur les productions artistiques et techniques (le faire), dans la diversité de leurs médiums, médias, de leurs modes d'apparition, de (re)présentation ainsi que selon la pluralité de leurs régimes historiques. Il s'ouvre à une philosophie en dialogue avec l'histoire et la théorie des arts, des techniques et des sciences, avec les diverses formes de l'écriture et de la littérature, de la traduction et de l'interprétation, ou encore avec la science des médias. Sans rejet de son histoire, les propositions ancrées dans la philosophie contemporaine retiendront particulièrement l'intérêt.

## **D. CRÉATION, PRATIQUES, PUBLIC**

Le thème fédère des projets visant à rendre compte, dans leur multiplicité, de modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans les temps et les lieux les plus divers. Les projets accueillis contribuent, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des « incarnations de l'imaginaire » de groupes et/ou de communautés culturels du monde entier, y compris les expériences les plus proches, en veillant à lever les pièges de l'ethnocentrisme, à contextualiser chaque domaine, en repérant spécificités et interférences entre les cultures, en considérant les enjeux historiques, esthétiques, sociaux et politiques, ainsi que les conditions matérielles et économiques.

## **AXE 2 : CORPS, SANTÉ ET SOCIÉTÉ**

Les atteintes à la santé et au « corps » semblent devenues un des intolérables contemporains chez les Occidentaux. Tout environnement devient une menace souvent insidieuse, voire microscopique, dont les effets sur le psychisme peuvent même être soulignés. Professionnels, État, agents divers et chacun d'entre nous : les gardiens de l'intégrité corporelle se multiplient, incitant à une lecture du social au prisme du « biologique », de la « nature », du « corps » et dont la genèse mérite l'analyse. Pour autant, les inégalités sociales de santé perdurent : en témoigne le traitement différencié des maladies des puissants et des maladies professionnelles. Voilà qui fait plus que jamais du corps et de la santé un outil privilégié d'analyse du social.

### **A. CORPS, ÉMOTIONS ET SENSIBILITÉS**

Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les sciences sociales sont préoccupées par la rationalisation, la scientification, la standardisation intervenues dans l'administration et le soin des corps. Parallèlement, l'intérêt renouvelé pour les émotions en sciences sociales rappelle que les faits sociaux comportent une dimension émotionnelle, qui est historiquement située et socialement déterminée. Les chercheurs peuvent donc être amenés à observer les effets de cette situation sur les acteurs sociaux confrontés à un éventail d'« organicités négatives » - corps précaires, réfugiés, souffrants, vieillissants, en fin de vie, morts – avec les différentes émotions qu'elles génèrent. La dimension anthropologique et historique de ces mécanismes, révélateurs de vulnérabilités et d'inégalités, mérite l'attention. Dans le cadre de la participation active de la MSH Paris Nord à la Plateforme recherche « Fin de vie », les projets en lien avec cette thématique seront par ailleurs particulièrement valorisés.

### **B. CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MÉDICAUX**

Les lignes de recherche constitutives du thème sont : l'histoire des savoirs médicaux et des disciplines correspondantes (droit médical et des questions bioéthiques), la sociologie des enjeux des nouvelles techniques de dépistage des maladies (liées notamment à l'application des découvertes génomiques à la génétique), la sociologie des transferts de savoirs et de savoir-faire entre pays. L'accent sera mis, cette année, sur l'histoire des inégalités de santé, en particulier celles liées aux maladies professionnelles.

### **C. DIRE LA SANTÉ MENTALE AUJOURD'HUI**

Ce thème analyse la genèse et le développement contemporain des catégories pour « dire la santé mentale aujourd'hui ». Elles s'inscrivent à la fois dans des pratiques, des institutions et des politiques publiques ayant à traiter ce qui est communément appelé les « troubles du lien social ». Comment circulent-elles et sont-elles utilisées au cœur de la pratique clinique quotidienne, des neurosciences, des approches classiques de la folie et des valorisations contemporaines du bonheur ?

### **D. BIOLOGIQUE, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIAL : VERS UNE SCIENCE « TOTALE » ?**

Comment rendre raison de l'activité de penser, d'apprendre, de connaître : bref, de ce qu'il conviendrait d'appeler la « cognition » ? D'un côté, des sciences sociales expliquant « le social par le social ». De l'autre, des sciences « expérimentales », mais veillant à intégrer progressivement à l'analyse l'« environnement » : les registres psychologique, sociologique et biologique/génétique sont ainsi convoqués ensemble et articulés pour rendre compte de maintes activités, dont l'activité cognitive. Une part significative des sciences expérimentales s'est ainsi mise à prôner un œcuménisme et prétend à l'émergence d'une science totalisante et intégrative. Comment cet œcuménisme se traduit-il au juste ? Quelles en sont les limites ? Dans quelle mesure le modèle serait-il à suivre pour les sciences sociales ?

## **E. ESPACE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ**

Au-delà de la stricte analyse des dimensions pathogènes des transformations environnementales – et de leurs impacts sur les évolutions spatiales et temporelles des maladies infectieuses, chroniques, bien documentées ou émergentes – il s’agit de s’ouvrir ici à l’ensemble des déterminants de la santé pouvant faire l’objet d’une lecture socio-spatiale. Une approche interdisciplinaire du triangle « espace, environnement, santé » sollicite certes des disciplines des sciences humaines et sociales comme la géographie, la sociologie, l’histoire mais également d’autres champs comme les sciences du vivant, l’épidémiologie voire l’informatique. Pour l’année 2021, nous porterons un intérêt particulier sur les projets traitant de la crise du covid-19.

## **F. SANTÉ ET INÉGALITÉS**

On constate une permanence, et même un net accroissement, des inégalités de santé en France depuis le début des années 2000. Quels sont les déterminants sociaux (notamment position sociale, sexe, pays d’origine, âge...) qui les produisent ou entravent leur réduction ? Conditions d’accès différenciées aux soins, impacts de la réduction des dépenses de santé et des formes nouvelles de management public, pratiques des professionnel.le.s de santé, traduction spatiale de ces inégalités : autant de dimensions que ce thème appelle à étudier. Pour l’année 2021, nous porterons un intérêt particulier aux projets incluant la crise du covid-19 dans l’analyse des liens entre santé et inégalités.



## **AXE 3 : MONDIALISATION, RÉGULATION, INNOVATION**

Centré sur les déterminants, les effets et les vulnérabilités de la mondialisation et du déploiement des technologies numériques, cet axe a vocation à accueillir toute recherche théorique et/ou empirique portant sur les crises du capitalisme et les conditions de formation de nouvelles régularités économiques, sociales, politiques et environnementales. Les crises de la mondialisation comme les opportunités et les menaces nées des innovations appellent une redéfinition des formes de réglementation et font naître un besoin de nouveaux droits et de nouvelles institutions.

Les travaux menés dans cet axe s'attaquent à ce problème. Une attention particulière est portée à la notion de « communs », qui peut enrichir et problématiser l'analyse de la régulation financière, relancer la réflexion sur les entreprises et les organisations et nourrir la réflexion sur les transitions écologiques. Autour de la notion de « bien commun », c'est toute la réflexion sur les services publics et l'économie sociale et solidaire qui se trouve remise sur le métier.

### **A. TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES**

On s'intéressera dans ce thème aux transitions écologiques, du point de vue économique, politique, culturel, juridique et sanitaire. Le pluriel compte : l'idée que « la » transition consisterait pour les sociétés à se rendre uniformément d'un point à un autre peut être problématisée. La congruence avec les thèmes de l'axe - mondialisation, innovation, régulation - sera recherchée, avec un accent placé sur la dimension environnementale de ces processus.

On cherchera à croiser approches empiriques et théoriques. La transition supposant une projection dans le futur, y réfléchir comporte nécessairement une part de normativité. Par ailleurs, une attention sera portée à la question des temporalités, et notamment à l'enjeu de la planification des transitions écologiques. Si le marché livré à lui-même n'est pas à même de trouver une issue à la crise environnementale, des modes de coordination alternatifs des processus socioéconomiques et politiques doivent être imaginés. De même, il s'agira de faire varier les échelles de la transition, du local au global. Si nombre d'expérimentations ont cours à l'échelle locale, leur « montée en échelle » ne va pas sans poser des problèmes. Enfin, les transitions comportent un volet « atténuation » mais également un volet « adaptation ». Tous deux pourront être abordés dans les projets soumis.

### **B. ORGANISATIONS, MANAGEMENT ET INSTITUTIONS**

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'étudier les transformations et les dynamiques du capitalisme à l'échelle des organisations, des pratiques managériales et des outils de gestion. Mariant théories des organisations et approches institutionnelles, approches socio-techniques, sociologiques ou juridiques, les programmes accueillis dans ce thème examinent les organisations à la fois en tant « qu'institutions », reflétant en ce sens les systèmes de règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que productrices originales de règles, normes, pratiques, outils et conventions à même de structurer les relations entre acteurs. Les projets pourront porter sur les formes d'entreprises, les modalités de propriété et de contrôle, les relations inter-entreprises, ou les outils de gestion et d'évaluation qui accompagnent et structurent la digitalisation, la financiarisation et la mondialisation. Mais les projets pourront également aborder la question de la diversité des organisations et au sein des organisations en analysant, par exemple, les logiques actionnariales et d'intérêt public dans les entreprises capitalistes, les formes d'organisations économiques alternatives à la forme dominante dans le capitalisme, ou les organisations publiques et sans but lucratif.

## **C. DROITS DE PROPRIÉTÉ, DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET MARCHÉS**

La construction sociale des marchés est analysée à la lumière des effets que les systèmes de propriété ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Une attention particulière sera portée aux propositions permettant de comprendre et d'analyser les conditions de la formation d'un (ou de plusieurs) marché(s) spécifique(s) de la propriété intellectuelle et des brevets : méthodes d'évaluation des actifs intangibles que sont les titres de PI, identification des nouveaux acteurs gestionnaires et offreurs de titres de PI, nature des transactions auxquelles donne lieu la PI. Quelles sont les formes alternatives à la propriété privée exclusive ainsi qu'aux nouvelles formes de « communs » associées à ces alternatives : « communs urbains », logiciels libres, « creative commons » ? Il s'agit tout particulièrement d'éclairer la manière dont s'organisent et se partagent les droits de propriété ainsi que les modes de gouvernance et les « modèles économiques » qui en résultent dans les domaines de l'économie dite « collaborative ». Au-delà des communs au sens strict, une attention particulière sera également portée à toutes les réflexions conduites autour de la notion de « bien commun » et aux tentatives de les doter d'un statut juridique. Ainsi les travaux portant sur l'école Italienne des « beni comuni », comme la réflexion visant à doter les villes de « chartes » concernant les biens communs font partie des priorités de ce thème.

## **D. RÉGULATION, MONDIALISATION, FINANCIARISATION**

Ce thème propose d'accueillir des projets portant sur la régulation, la mondialisation et la financiarisation dans le contexte du néolibéralisme et de ses crises, sous l'aspect, d'une part, économique et financier et, d'autre part, juridique. L'approfondissement des liens économiques et financiers à l'échelle internationale s'accompagne d'une transformation des régimes de production de règles et l'instauration de régularités socioéconomiques qui peuvent être abordés sous de multiples aspects : droits sociaux, gouvernance des entreprises, environnement, technologies, commerce, droits de l'Homme, investissements.

Sur le terrain économique et financier, les projets s'intéresseront à l'émergence, la hiérarchie et la complémentarité des règles et des institutions. Ils pourront notamment aborder le financement de la transition environnementale, la concurrence réglementaire en matière fiscale, sociale et écologique ou bien encore les voies d'une réforme de la régulation de la mondialisation. Envisager, par exemple, la subordination des règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental pourrait constituer une réponse aux vulnérabilités révélées par la crise pandémique. D'une autre manière, la fragilité des chaînes globales de valeur, leur imbrication étroite avec le monde financier et les technologies numériques, et l'insuffisance de l'investissement plaident pour un renouveau de la politique industrielle et de la planification.

Sur le terrain du droit, il sera prêté une attention particulière aux questions relatives au déploiement de la régulation qui s'est accéléré sous l'effet de la mondialisation. Ce phénomène a entraîné une remise en cause des acteurs et de la production des normes, en même temps que l'assouplissement de celles-ci, ainsi sans doute qu'une déterritorialisation du droit. Droit souple, compliance, éthique, nouvelles technologies, transition énergétique, droits sociaux, témoignent de ce renouvellement en s'inscrivant au centre de la plupart des réflexions actuelles. Pour autant, reste entière la question des objectifs liés à la performance économique ou financière.

## **E. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Ce thème s'intéresse aux modes de régulation coopératifs entre les acteurs socio-économiques locaux. Face aux effets déstabilisateurs du néolibéralisme en matière de protection sociale et d'action publique, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les autres formes d'économies alternatives, permettent de penser et de pratiquer des modèles économiques porteurs de changement structurel et d'innovation, notamment sociale. Il s'agit aussi d'étudier comment des « communs économique et

sociaux territoriaux » peuvent être définis et construits, et d'en explorer la contribution au développement territorial, en ancrant les analyses sur l'écosystème local, et en particulier sur le territoire de Plaine Commune.

Ce thème contribue également à développer les recherches et les pratiques en matière de transition économique, sociale et écologique. La crise multidimensionnelle liée au Covid-19 souligne à la fois les capacités de résilience fonctionnelles des modèles alternatifs et leur fragilité économique. En effet, les réseaux de solidarité et les circuits courts sont intensément mobilisés pour pallier les carences de l'offre publique ou celles du marché, et revitalisent un terrain favorable à la relocalisation ou la réorganisation d'activités dans les territoires de proximité. Cependant, les difficultés financières rencontrées risquent d'accélérer les restructurations à l'œuvre, au détriment de la densité du tissu de l'ESS, et d'accentuer sa mise en concurrence avec le secteur concurrentiel à but lucratif. Les projets traitant du potentiel de transformation systémique de l'ESS et des défis inhérents à ce nouveau contexte sont particulièrement bienvenus.

## AXE 4 : PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

Dans quelle mesure la ville fait-elle société ? S'il n'a jamais été aisé d'appréhender ce qui « fait ville », les bouleversements et mutations des structures urbaines et sociales invitent à penser la ville contemporaine comme objet plus que jamais politique.

La mondialisation et les formes de mobilités, les inégalités sociales et spatiales, les mobilisations et leurs formes inédites, les transformations des territoires aussi bien pérennes que temporaires, les pratiques de l'environnement, les enjeux de production et de partage de l'espace public, les opérations de patrimonialisation, invitent à questionner les processus de production de la ville. Dans quelle mesure les encouragements au renouvellement de la ville sur elle-même participent à la configuration commune ? Comment le récit sur la « ville durable » accompagne ces dynamiques ? En quoi la dimension artistique et culturelle constitue-t-elle un enjeu ? A la production marchandisée de l'habitat s'opposent des démarches alternatives. La notion de « commun » permet-elle de dépasser le clivage entre production marchande et production sociale de l'espace urbain ?

Cet axe se propose de constituer un observatoire des manières de penser la ville au-delà des disciplines instituées et de leurs paradigmes et d'inventer des méthodologies adaptées à la complexité des dynamiques en présence, aux échelles spatiales et temporelles en mouvement, aux pratiques d'acteurs aux statuts divers.

Tous types de recherche sont bienvenus. Les projets collaboratifs associant chercheurs et acteurs de terrain dans l'analyse des situations contemporaines sont également encouragés, ainsi que des projets accompagnant la formation à la recherche par la recherche.

### A. MÉMOIRE ET TERRITOIRES : REPRÉSENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Dans un contexte de mutations urbaines et d'accélération des temps sociaux, les modes de mise en mémoire permettent de comprendre les logiques de production, d'interprétation et de contestation des espaces habités. L'articulation entre mémoire et territoire saisit les processus, les acteurs, les enjeux et les effets d'héritage. La formation des mémoires collectives et individuelles interroge la fabrique des identités et des légitimités, met en perspective les attachements aux lieux comme les valeurs promues ou déqualifiées.

Quatre entrées sont proposées : par les espaces, les acteurs, les événements et les récits. Les lieux (1) sont à la fois sujets, objets, catalyseurs de mobilisations, dans les discours des différents « faiseurs de ville », habitants inclus : lieux de vie, de travail, de passage. Ils interrogent l'urbanité des centres et des marges. Les acteurs (2), « entrepreneurs de mémoires » individuels et collectifs, portent des représentations sous des formes diverses (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique, etc.), faisant émerger des usages sociaux nouveaux ou renouvelés. Les événements fondateurs (3) mobilisent le temps long des cycles mémoriels. Les conditions de l'accès au « conservatoire de l'espace » et à la sphère publique peuvent être éclairées. Enfin (4), les récits et les discours, constituent des modes d'inscription de soi et des autres. Peuvent être étudiés :

- les rhétoriques et leurs effets, par exemple celle des « re » à l'œuvre dans les politiques et projets visant à « réenchanter la ville », la « reconquérir ».
- les énoncés, les figures spatiales et les imaginaires produits ou mobilisés,
- les positions d'énonciation des acteurs, témoins...

## **B. L'URBAIN ET LE CITOYEN DANS LA MONDIALISATION**

L'urbain mondialisé est au cœur des questionnements de ce thème qui tient compte de la multiplicité des positions, des acteurs et de la diversification des flux financiers, commerciaux, informationnels, socio-culturels et migratoires. À ce titre, villes, aires urbaines et métropoles sont le laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement et de leurs contradictions : crise de la représentation, mais recrudescence des revendications citoyennes ; discrédit sur les marges urbaines et les quartiers populaires ; recrudescence des circulations forcées et des pressions migratoires, renforcement de la centralisation par les projets métropolitains ; gestion sécuritaire des périphéries.

Trois dimensions centrales seront explorées de façon privilégiée :

- la recrudescence des inégalités socio-spatiales, leurs mesures, leurs appréciations et les tentatives de régulation, particulièrement en lien avec les crises sanitaires
- la dimension migratoire en ville, largement renouvelée en Europe et en Afrique, notamment les modalités de l'accueil et la gestion de la précarité résidentielle
- les expérimentations démocratiques tant des gouvernements locaux que du tiers-secteur. Ce dernier point sera notamment porté conjointement avec le GIS démocratie et participation

Ce thème réfute volontairement toute dichotomie Nord-Sud. Toutes les échelles et localisations de recherche sont possibles du moment qu'elles nourrissent la réflexion sur le rôle des espaces urbanisés dans la fabrication des phénomènes sociaux.

## **C. LOGEMENT ET HABITAT : CRISE ET RECONFIGURATION**

Nous vivons un moment de reconfiguration des parcs résidentiels et des modes d'habiter aux différentes échelles de production de la ville. Les discours sur la « crise du logement » ont des conséquences sur la politique de l'habitat mais aussi sur la recherche de « solutions alternatives ». Les visions du futur et les usages de la notion de progrès se télescopent. Les approches pourront se distinguer selon :

- Les types de produits : logement social, logement de luxe, logement insalubre...
- Les situations sociales : habitat vulnérable, situation de résistances ou de résilience
- Les processus inscrits dans des temporalités de « nouveau » : réhabilitation, rénovation, gentrification, paupérisation
- Les acteurs, notamment les secteurs les plus hybrides entre privé/public, institutionnel ou non
- Les mots d'ordre politiques, les récits performatifs et les valeurs mobilisées : proximité, réversibilité...
- Les formes d'encastrement et de renouvellement des formes d'habitat, des plus institutionnelles aux plus « innovantes » et « affranchies »
- Les conséquences des événements comme le confinement lié à la récente pandémie
- L'imbrication entre les savoirs experts et les discours savants et le développement de nouveaux récits (écologie, nouvelles technologies, ...)

Des approches internationales comparatives sur les reconfigurations de l'habitat sont bienvenues.

## **D. VILLE DURABLE : APPROCHES CRITIQUES**

La « ville durable » déplace les perspectives et les finalités de l'action publique du social vers l'environnemental et porte un changement paradigmatique qui questionne les sciences sociales. Forte en apparence d'une critique de la modernité, elle incline du côté d'une « géoscience » mise au service de l'environnement et du bien-être urbain. Mais n'est-elle pas elle-même porteuse d'un urbanisme aussi rigide que celui de la « ville moderne » ? A travers la gouvernance et les formes d'expertise qu'elle convoque, la ville durable peut être considérée comme vecteur d'un « capitalisme vert » et, ce faisant, de nouvelles inégalités. Deux angles d'analyse sont proposés :

- Celui de la justice socio-spatiale. La notion de justice environnementale questionne la répartition des aménités et des infrastructures nuisibles ; celle de justice alimentaire interroge les espaces de production et de consommation alimentaire. Le rôle des dynamiques foncières sur les modalités d'existence de communs urbains est à documenter.
- La pandémie liée au Covid-19 pose de nouveaux défis. La « ville durable » propose-t-elle un modèle résilient face à ce type de crise ? Ne présente-t-elle pas certaines faiblesses à l'heure où la fréquentation des transports collectifs est problématique, où la question de la relocalisation d'industries chimiques ou pharmaceutiques se pose, où la surveillance généralisée des populations via les technologies des « smart cities » semble s'imposer?

## LISTES DES COORDONNATEURS ET COURRIELS

Axe	Thèmes	NOM, Prénom	mail
<b>Axe 1</b> <b>Arts,</b> <b>Industries</b> <b>de la</b> <b>culture,</b> <b>création</b>	<b>Coordonnateur de l'axe</b>	<b>BOUQUILLION</b> <b>Philippe</b>	<a href="mailto:p.bouquillion@free.fr">p.bouquillion@free.fr</a>
	<b>Thème A</b> : Environnements virtuels et création	CARVALHO Guilherme	<a href="mailto:guilherme.carvalho@univ-montp3.fr">guilherme.carvalho@univ-montp3.fr</a>
	<b>Thème B</b> : Socio-économie de la culture et de la communication	BOUQUILLION Philippe MATTELART Tristan	<a href="mailto:p.bouquillion@free.fr">p.bouquillion@free.fr</a> <a href="mailto:tristanmattelart@gmail.com">tristanmattelart@gmail.com</a>
	<b>Thème C</b> : Appareils. Productions et médiations esthétiques, techniques et artistiques	RAMOND Charles RIEBER Audrey	<a href="mailto:charles.ramond@univ-paris8.fr">charles.ramond@univ-paris8.fr</a> <a href="mailto:rieber.audrey@gmail.com">rieber.audrey@gmail.com</a>
	<b>Thème D</b> : Création, pratiques, public	DUSIGNE Jean François POLIAKOV Stéphane VALLET Cécile	<a href="mailto:jean-francois.dusigne@orange.fr">jean-francois.dusigne@orange.fr</a> <a href="mailto:stepoliakov@univ-paris8.fr">stepoliakov@univ-paris8.fr</a> <a href="mailto:cecile.vallet@univ-paris13.fr">cecile.vallet@univ-paris13.fr</a>
<b>Axe 2</b> <b>Corps,</b> <b>Santé et</b> <b>Société</b>	<b>Coordonnatrice de l'axe</b>	<b>MEMMI</b> <b>Dominique</b>	<a href="mailto:dominique.memmi@cnrs.fr">dominique.memmi@cnrs.fr</a>
	<b>Thème A</b> : Corps, émotions et sensibilités	RAVENEAU Gilles PEREZ Stanis VIDAL-NAQUET Clémentine	<a href="mailto:gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr">gilles.raveneau@mae.u-paris10.fr</a> <a href="mailto:stanis.perez@mshparisnord.fr">stanis.perez@mshparisnord.fr</a> <a href="mailto:clementine.vidalnaquet@gmail.com">clementine.vidalnaquet@gmail.com</a>
	<b>Thème B</b> : Construction et diffusion des savoirs médicaux	BELMAS Elisabeth	<a href="mailto:elisabeth.belmas@wanadoo.fr">elisabeth.belmas@wanadoo.fr</a>
	<b>Thème C</b> : Dire la santé mentale aujourd'hui	LEZE Samuel	<a href="mailto:samuel.leze@ens-lyon.fr">samuel.leze@ens-lyon.fr</a>
	<b>Thème D</b> : Biologique, psychologique et social : vers une science « totale » ?	DUCOURNAU Pascal MOREL Stanislas	<a href="mailto:pascal.ducournau@univ-fcomte.fr">pascal.ducournau@univ-fcomte.fr</a> <a href="mailto:frstanislasmorel2003@yahoo.fr">frstanislasmorel2003@yahoo.fr</a>
	<b>Thème E</b> : Espace, environnement et santé	GODARD Vincent LYSANIUK Benjamin VAILLANT Zoé	<a href="mailto:vgodard@univ-paris8.fr">vgodard@univ-paris8.fr</a> <a href="mailto:Benjamin.Lysaniuk@cnrs.fr">Benjamin.Lysaniuk@cnrs.fr</a> <a href="mailto:zoe.vaillant@u-paris10.fr">zoe.vaillant@u-paris10.fr</a>
	<b>Thème F</b> : Santé et inégalités	PITTI LAURE	<a href="mailto:laure.pitti@cnrs.fr">laure.pitti@cnrs.fr</a>

Axe	Thèmes	NOM/PRENOM	mail
<b>Axe 3</b> <b>Mondialisation, régulations, innovations</b>	<b>Coordonnateurs de l'axe</b>	<b>CORIAT Benjamin</b> <b>DURAND Cédric</b>	<a href="mailto:coriat@club-internet.fr">coriat@club-internet.fr</a> <a href="mailto:cdurand@ehess.fr">cdurand@ehess.fr</a>
	<b>Thème A</b> : Transitions écologiques	KEUCHEYAN Razmig	<a href="mailto:razmig.keucheyan@u-bordeaux.fr">razmig.keucheyan@u-bordeaux.fr</a>
	<b>Thème B</b> : Entreprises, management et institutions	BIONDI Yuri BAUD Céline	<a href="mailto:yuri.biondi@free.fr">yuri.biondi@free.fr</a> <a href="mailto:celine.baud@dauphine.psl.eu">celine.baud@dauphine.psl.eu</a>
	<b>Thème C</b> : Droits de propriété, droit de propriété intellectuelle et marchés	CORIAT Benjamin ORSI Fabienne	<a href="mailto:coriat@club-internet.fr">coriat@club-internet.fr</a> <a href="mailto:fabienne.orsi@ird.fr">fabienne.orsi@ird.fr</a>
	<b>Thème D</b> : régulation, mondialisation, financiarisation	AUVRAY Tristan BLOUD-REY Céline Jean-Jacques MENEURET	<a href="mailto:tristan.auvray@univ-paris13.fr">tristan.auvray@univ-paris13.fr</a> <a href="mailto:celine.bloudrey@sorbonne-paris-nord.fr">celine.bloudrey@sorbonne-paris-nord.fr</a> <a href="mailto:jean-jacques.menuret@univ-paris13.fr">jean-jacques.menuret@univ-paris13.fr</a>
	<b>Thème E</b> : Économie sociale et solidaire et développement local	BRUNET CAROLE	<a href="mailto:carole.brunet@univ-paris8.fr">carole.brunet@univ-paris8.fr</a>
Axe	Thème	NOM/PRENOM	mail
<b>Axe 4</b> <b>Penser la ville contemporaine</b>	<b>Coordonnatrice</b>	<b>LALLEMENT Emmanuelle</b>	<a href="mailto:emmanuelle.lallement@univ-paris8.fr">emmanuelle.lallement@univ-paris8.fr</a>
	<b>Thème A</b> : Mémoire et territoires : représentations, narrations, patrimonialisations	BARRERE Céline	<a href="mailto:c-barrere@lille.archi.fr">c-barrere@lille.archi.fr</a>
	<b>Thème B</b> : L'urbain et le citoyen dans la mondialisation	DEBOULET Agnès	<a href="mailto:agnesdeboulet@wanadoo.fr">agnesdeboulet@wanadoo.fr</a>
	<b>Thème C</b> : Logement et habitat : crise et reconfiguration	FIJALKOW Yankel	<a href="mailto:yankel.fijalkow@paris-valdeseine.archi.fr">yankel.fijalkow@paris-valdeseine.archi.fr</a>
	<b>Thème D</b> : Ville durable : approches critiques	LEBEAU Boris	<a href="mailto:boris.lebeau@sorbonne-paris-nord.fr">boris.lebeau@sorbonne-paris-nord.fr</a>



## DEUXIEME VOLET

### APPEL A PROJETS COMMUN CAMPUS CONDORCET-MSH PARIS NORD



## Campus universitaires et territoires

Destiné à devenir l'un des principaux pôles de recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle internationale, le Campus Condorcet se développera sur deux sites : à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et à la Porte de la Chapelle (Paris). Lancé dans le cadre de l'Opération Campus par dix établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche (CNRS, EHESS, ENC, EPHE, FMSH, INED, et les Universités Paris 1, Paris 3, Paris 8 et Paris Sorbonne Paris Nord), le campus accueille depuis 2019 une centaine d'unités de recherche.

Le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord financent en commun un appel à projets sur le thème « Campus universitaires et territoires ».

### Conditions et modalités

Cet appel est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2020. Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2021 et pourront être renouvelés une fois.

Les projets proposés devront être interdisciplinaires et engager plusieurs institutions ou équipes de recherche. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Les projets doivent être originaux. Ils ne pourront donc pas être conjointement proposés comme réponse aux appels à projet propres du Campus Condorcet et de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord.

Ils seront financés à hauteur maximale de 3 500 euros.

Sont éligibles : les enquêtes originales, les séminaires, les ateliers thématiques, les tables rondes, les expositions, les restitutions audiovisuelles...

## **Orientations**

Les projets pourront porter sur :

- la comparaison nationale et internationale de dynamiques territoriales portées par des implantations universitaires ;
- les attentes des acteurs institutionnels, des entreprises, des habitants et des salariés sur le territoire nord francilien (culture, services, transports, loisirs, vie sociale, etc.) vis-à-vis du monde universitaire ;
- les possibilités d'investissement de la communauté universitaire sur le territoire.

Pourront être plus spécifiquement analysées sur le territoire de Plaine Commune :

- les logiques à l'œuvre dans les politiques publiques locales de « territoire créatif » ;
- les potentialités ouvertes par la concentration, sans égale au plan national, d'entreprises du numérique et de l'image ;
- la proximité des pôles industriels et commerciaux du textile ouverts sur les marchés internationaux ;
- les dynamiques urbaines et sociales générées par la rénovation du quartier et son repeuplement.

## TROISIEME VOLET

### APPEL A PROJETS COMMUN PLAINE COMMUNE-MSH PARIS NORD



## Fabriquer la ville avec l'art et la culture ?

Rôles, places et enjeux des opérations artistiques et culturelles dans les transformations urbaines du territoire de Plaine Commune

### **Pour une analyse des projets et contenus artistiques et culturels dans l'accompagnement des transformations urbaines – d'après la démarche Territoire de la culture et de la création de Plaine Commune**

L'établissement Public Territorial Plaine Commune porte la démarche Territoire de la culture et de la création depuis 6 ans. Cette orientation politique singulière fait de l'art et de la culture le fil rouge de son action publique - moteur de développement urbain, économique et social et levier d'implication des habitants et usagers à la fabrique de la ville.

Cette démarche se traduit notamment par des invitations faites à des artistes d'accompagner la transformation d'un quartier, d'une rue, d'une friche, souvent sous la forme de résidences de 2 ans. Plaine Commune souhaite poser un regard analytique et réflexif sur cette démarche mise en place auprès des habitants et des usagers, en s'associant à la MSH Paris-Nord dans le cadre de son appel à projets annuel.

### **La démarche Territoire de la culture et de la création de Plaine Commune**

Le territoire administré par l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune connaît des mutations urbaines, économiques, sociales fortes. C'est aussi un territoire de patrimoine, d'art et de culture. En 2014, Plaine Commune s'est engagée dans la démarche Territoire de la culture et de la création, qui place l'art et la culture comme fil rouge de son projet de territoire. Plaine Commune mobilise l'art et la culture pour nourrir l'ensemble des politiques publiques dont elle a la charge : aménagement, rénovation urbaine, espace public, développement économique.

Cette démarche se traduit par une meilleure attention donnée au patrimoine dans les politiques urbaines et économiques, par des démarches d'accompagnement culturel des transformations urbaines impliquant les habitants, par la promotion de l'art dans la ville, par un accompagnement des artistes et acteurs culturels pour le développement de leurs activités. Cette démarche n'a de sens que si elle se construit en lien étroit avec les politiques culturelles des villes – qui restent compétentes en la matière – et en écho à la politique de lecture publique, seule compétence transférée sur ce champ.

Plaine Commune construit un projet culturel territorial sur-mesure. La démarche Territoire de la culture et de la création vient nourrir, interroger, impulser autrement tout projet urbain ou économique. Elle propose un cadre renouvelé de fabrique de la ville, sensible, inclusive, solidaire. C'est un nouveau paradigme d'action publique, un levier d'innovation urbaine, qui repose sur la mobilisation collective de ceux qui font la ville (urbanistes, promoteurs, bailleurs) aux côtés de ceux qui la vivent, et qui repose sur une conviction, celle que l'art et la culture sont des leviers fondamentaux de construction individuelle et « d'en commun ».

### **La Maison des sciences de l'Homme Paris Nord**

Unité de service et de recherche associant le CNRS et les universités Paris 8 et Sorbonne Paris Nord, elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel annuel à projets sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche, sur la base des recommandations de son conseil scientifique, en fonction des programmes antérieurs et au vu des priorités de la recherche aux plans national et international. Conformément à ses missions, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord vise, par cet appel, à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique répondant aux trois critères de l'**interdisciplinarité**, de l'**interinstitutionnalité** et de l'**internationalité** prescrits par la charte du Réseau national des Maisons des sciences de l'Homme.

### **L'objet de la recherche**

Sur le territoire de Plaine Commune, une dizaine de projets ont été réalisés ces 6 dernières années sous forme de résidences d'artistes venant accompagner les transformations urbaines et impliquant les habitants.

L'objectif de l'appel à projets commun MSH Paris Nord/ Plaine Commune est d'impulser une dynamique de recherche afin de questionner ces opérations artistiques et culturelles dans leurs effets potentiels, aussi bien culturels que sociaux, sur les habitants, de les observer au long cours, de les analyser tant du point de vue du processus créatif que des enjeux urbains, tant depuis leur conception et production que de leur réception et des diverses dynamiques qu'elles peuvent créer ou faciliter. Les échelles d'observations peuvent aller du quartier à la ville, du micro-local au territoire urbain. Comment appréhender de telles opérations sur un territoire comme Plaine Commune ? Dans une logique d'analyse et non d'évaluation, il s'agit de mettre en évidence les potentiels enjeux, matériels et symboliques, pour les habitants et dans leur rapport à leur territoire.

Comment identifier le rôle que les habitants peuvent donner à ces projets artistiques et culturels ? La question de l'émergence de nouveaux rapports à la culture et à l'art, voire de nouvelles représentations de ce qui est « culturel » pour les habitants et pour les institutions se pose. De même que celle d'éventuelles répercussions sur la vie sociale et locale. Ces résidences d'artistes font apparaître de nouveaux discours sur la ville, de nouvelles pratiques, de nouvelles représentations des espaces. Modifient-elles le rapport au temps que les habitants peuvent avoir dans leur quartier et/ou leur ville, à la fois dans sa dimension quotidienne et événementielle, sociale et politique ? Comment les habitants sont-ils associés aux projets, de la conception jusqu'à la production du bilan et comment leurs implications dans ces projets ont-elles évolué ? Les formes d'implication des institutions culturelles installées dans le territoire de Plaine Commune sont aussi à étudier, questionnant leur place dans la fabrique de la ville et leur rôle dans les transformations urbaines vécues par les habitants.

Ces projets font aussi apparaître de nouveaux acteurs dans la production de la ville, de nouveaux statuts assignés aux artistes, aux acteurs associatifs, aux habitants, etc. qu'il s'agit d'identifier. Quels sont les déplacements qui s'opèrent dans ces statuts et questionnent le rôle social de chacun ?

## **Conditions et modalités**

Cette recherche impliquant à la fois une approche théorique et d'observation, peut concerner un ou plusieurs questionnements mentionnés ci-dessus. Il est proposé de croiser les temporalités, en revenant sur une ou plusieurs résidences achevées et/ou en s'appuyant sur une ou deux résidences en cours – un choix peut être fait parmi les projets référencés ci-après. Plaine Commune dispose de la matière suivante : film présentant la démarche TCC et retraçant 4 projets passés, films et photos spécifiques de projets, cahiers des charges, intentions, bilans écrits, contacts des artistes, des relais territoriaux, des participants. Tout cela peut permettre des analyses de données, des observations sur place, des entretiens... Les équipes en charge de la démarche Territoire de la culture et de la création de Plaine Commune se tiennent à la disposition du/des chercheur(e)s pour des échanges réguliers.

Cet appel est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2020. Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2021. L'opportunité de leur renouvellement pourra être étudiée.

Les projets proposés devront être interdisciplinaires et engager plusieurs institutions ou équipes de recherche. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Ils devront remplir un formulaire ad hoc : « Soumettre un projet AAP Plaine Commune-MSH Paris Nord » disponible sur le site internet de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par Plaine Commune et la MSH Paris Nord.

Ils seront financés à hauteur maximale de 2 000 euros, à parts égales entre Plaine Commune et la MSH Paris Nord.

Les livrables sont :

- une synthèse de 15 000 caractères espaces compris + les annexes (détail de l'analyse de l'enquête, comptes rendus des entretiens, définition d'un échantillon, méthode de recherche et échéancier...);
- un premier temps de restitution avec les équipes de Plaine Commune en charge de la démarche Territoire de la culture et de la création ;
- Une restitution aux élus de Plaine Commune dans un format à définir.

## Accompagnement artistique et culturel des transformations urbaines à Plaine Commune : projets en cours et à venir

- *Monument en partage*, est une résidence d'accompagnement artistique et culturel du chantier de réaménagement urbain du marché des Quatre Routes à La Courneuve. Mené par le Collectif Protocole et la Maison des jonglages il a mobilisé pendant deux ans des habitants du quartier, des élèves de l'école Angela Davis et des commerçants du quartier / commande de la SEM Plaine Commune Développement, 2015-2017
- *Le Terrain, le joueur et le consultant* est un accompagnement culturel du projet urbain du quartier Pleyel à Saint-Denis. Le collectif d'artistes Gongle et la coopérative culturelle Cuesta ont travaillé pendant deux ans avec les habitants et usagers du quartier (écoliers, parents d'élèves, antenne jeunesse, salariés des entreprises du quartier, agents publics...) sur la technique du commentaire sportif pour raconter la ville qui se transforme / commande de Plaine Commune, 2016-2018
- *Situation(s)* est un accompagnement artistique et culturel du projet de démolition de la barre Robespierre à La Courneuve mené sur deux ans par le collectif Random. Le collectif a travaillé pendant toute la phase de relogement (350 logements) avec les familles, le bailleur et le groupe scolaire en proximité sur l'histoire de la barre et l'impact sensible de sa démolition / commande de Plaine Commune et du bailleur Plaine Commune Habitat, 2017-2019
- *Chrono(s)cités* est un accompagnement culturel du projet de rénovation urbaine des quartiers du Clos Saint Lazare et de la Prêtresse à Stains mené par le collectif Random. Durant une année le collectif a travaillé avec les habitants / commande de Plaine Commune, 2016-2018
- *Traversées* est une résidence artistique de la compagnie Méliadès pour la préfiguration de l'aménagement définitif des berges du canal Saint-Denis à Aubervilliers / commande de la SEM, 2017 puis 2019
- *JardiNka est un* accompagnement culturel de la zone d'aménagement concertée de Port Chemin Vert à Aubervilliers. Le collectif Friches théâtre urbain porte jusqu'à mai 2021 avec les habitants du quartier et le groupe scolaire en proximité un projet de « grand voisinage » à partir de l'activation agri-culturelle d'une friche / commande de la SEM, 2019-2021
- *Que trament les fillettes ?* est un accompagnement culturel pour l'activation des espaces publics de la rue des Fillettes à Aubervilliers mené jusqu'en juin 2021 par les compagnies Fabrique des Impossibles et les Grandes Personnes / commande de Plaine Commune, 2019-2021
- Un projet d'accompagnement culturel du chantier de la rue d'Amiens sur la zone d'aménagement concertée des Tartres (Pierrefitte, Saint-Denis, Stains) est en cours de sélection / commande de la SEM, été 2020-été 2022